

LES RÈGLES D'OR SÉCURITÉ AU TRAVAIL



CIRCULATION

Respecter les règles de circulation à l'intérieur comme à l'extérieur des sites.



GESTES, POSTURES, OUTILLAGE

Adapter sa posture à la manipulation d'objets ou à l'utilisation d'outils.



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Respecter les consignes d'utilisation et maintenir en bon état les équipements de protection individuelle et collective.



INTERVENTION SUR DES SYSTÈMES ALIMENTÉS EN ÉNERGIE

Respecter les règles de consignation pour bloquer l'arrivée de produits ou d'énergie au cours des interventions.



OPÉRATIONS DE LEVAGE

Respecter les mesures de sécurité lors d'opérations de levage avec des équipements de levage adaptés, contrôlés et en bon état.



TRAVAUX EN HAUTEUR

Utiliser des échafaudages avec garde corps ou des plates-formes fixes ou mobiles conçues pour les tâches à réaliser et s'équiper de protections adaptées type harnais.



ESPACES CONFINÉS

Contrôler l'atmosphère avant de pénétrer dans un espace confiné. Prévoir un plan d'intervention d'urgence.



SITUATIONS À RISQUES

Renforcer la vigilance lors de situations dégradées ou d'opérations inhabituelles ou complexes.



OPÉRATIONS SIMULTANÉES OU CO-ACTIVITÉS

Renforcer la coordination entre les équipes lors d'opérations simultanées et faites en co-activités.



CHARIOTS ET STOCKAGE EN HAUTEUR

Respecter les règles de conduite des chariots et garder les racks de stockage sécurisés.